

Cinq associations créent une faïtière du vélo en Valais

vélo vs est la nouvelle association faïtière de défense des cyclistes et de promotion du vélo en Valais. Elle a été créée ce lundi 23 septembre par la Fédération cycliste valaisanne, PRO VELO Valais, Pro VTT et les sections valaisannes de l'ATE et du TCS.

Un an jour pour jour après l'acceptation par le peuple suisse du contre-projet à l'initiative vélo, les associations valaisannes représentant les usagers de la petite reine se sont réunies pour créer l'association faïtière du vélo en Valais. L'ATE Valais, la Fédération cycliste valaisanne, PRO VELO Valais, Pro VTT et le TCS Section Valais ont poursuivi leur collaboration au-delà de la campagne menée conjointement en vue de la votation du 23 septembre 2018 et ont souhaité formaliser leur coopération autour d'objectifs communs.

Baptisée «**vélo vs**», la nouvelle association faïtière vise à défendre les intérêts des cyclistes, en s'appuyant sur les principes fondamentaux de sécurité, de liberté et d'attractivité. Elle entend œuvrer à la promotion de toutes les pratiques du vélo, comme moyen de déplacement, comme activité sportive et comme produit touristique. La démarche **vélo vs** permettra également de renforcer la collaboration entre les associations membres.

Ce lundi 23 septembre, l'assemblée générale constitutive a réuni à Sion deux représentants de chacune des associations fondatrices, lesquels ont élu un comité de 5 personnes : Evelyne Bezat (ATE), Christian Nanchen (TCS), Lucien Barras (PRO VELO), Laurent Savioz (Pro VTT) et Steve Morabito (FCVS), qui en prend la présidence.

Au cours de cette première assemblée, les représentants des associations ont salué les progrès constatés en Valais dans le domaine du vélo, notamment au niveau de la promotion touristique du canton comme destination vélo-VTT, de l'encouragement à la pratique auprès des jeunes (bike-check cantonal p.ex.) ou de la prévention routière en collaboration avec la police cantonale. La nouvelle association faïtière va s'engager pour que les conditions de sécurité soient renforcées pour les cyclistes à l'avenir, que ce soit au niveau de la modification des bases légales, de l'amélioration des infrastructures dédiées ou de la sensibilisation de l'ensemble des usagers.

vélo vs se réjouit de collaborer avec les collectivités de l'ensemble du canton afin d'élaborer des politiques publiques volontaristes favorables à l'essor du vélo et de défendre les intérêts des cyclistes dans les projets d'infrastructure. La nouvelle faïtière souhaite également soutenir les événements et campagnes de formation, de sensibilisation et de prévention. Enfin, elle se veut à l'écoute des usagers et s'engage à relayer les préoccupations des cyclistes auprès des autorités.

Contact :

Steve Morabito, président vélo vs, president@velovs.ch

Yves Degoumois, président PRO VELO Valais,

Fabienne Bernard, présidente du TCS section Valais, section@tcsvalais.ch

Laurent Savioz, président Pro VTT, president@pro-vtt.ch

Evelyne Bezat, chargée d'affaires ATE section Valais, ate.valaisromand@gmail.com